

Flash

Accueil

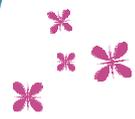


Le journal d'information à destination des
accueillant(e)s autonomes,
maisons d'enfants,
haltes accueil

Joyeuses fêtes !

Décembre 2009 - n°3





Dans ce numéro:

EDITO

3

AU QUOTIDIEN

Accompagner les vécus de la séparation : 4
une attention quotidienne

SANTE

Saint-Nicolas, Père Noël, les Rois mages,... 6
Et les dents dans tout ça?

JURIDIQUE

Arrêté infrastructure: 8
C'est pour bientôt!

Structure juridique des MANS 9
et ses implications

ZOOM SUR...

Coordinatrice accueil : 10
écoute, confiance et dialogue

ACTUALITE

Le théâtre à la rencontre des 12
milieux d'accueil



Madame, Monsieur, chers professionnels de l'enfance,

En cette veille de fête, j'ai le plaisir de m'adresser à vous en jetant un regard positif sur l'année écoulée et en ébauchant les perspectives 2010 pour le secteur des milieux d'accueil non subventionnés.

Quels ont été les faits marquants de cette année 2009 ?

Tout d'abord, la mise en place au sein de l'Office d'une nouvelle équipe MANS dynamique, engagée qui se mobilise pour rencontrer vos besoins, vos demandes en gardant l'intérêt de l'enfant au centre des préoccupations.

Ensuite, la remise des conclusions de l'étude sur la situation financière des maisons d'enfants. Elle a permis de définir sept axes stratégiques qui vous seront présentés prochainement. Du côté des accueillant(e)s, elles (ils) ont bénéficié d'un coup de pouce financier toujours appréciable si elles (ils) ont suivi une formation continuée. Enfin, dix-huit haltes accueil ont obtenu des subsides : une belle avancée pour ce secteur ! Ceci témoigne de l'intérêt que l'Office porte à ces structures qu'il souhaite voir reconnaître dans leur spécificité et leur diversité.

J'en oublierai le Flash Accueil, votre nouveau journal d'information et l'émission « Air de familles » de juin consacrée à la promotion du secteur.

Et quid pour 2010 ?

Nos actions chercheront à enrichir le travail que vous réalisez auprès des enfants et leurs familles. Outre l'accompagnement des milieux d'accueil par nos agents, de nouveaux outils seront à votre disposition. J'en relèverai trois : le référentiel soutien à la parentalité, le kit de démarrage et le projet de coaching.

Le référentiel définira des bases communes au soutien à la parentalité. Il traitera de thématiques comme le partenariat parents-professionnels ou le travail en réseaux. Quant au « kit de démarrage », il sera proposé à tout porteur de projet. Il présentera les modes d'accueil, les étapes préparatoires et administratives à la réalisation d'un milieu d'accueil (formations, projet d'accueil, statuts...) et les étapes financières. Les professionnels déjà en fonction qui envisagent une augmentation de capacité, un déménagement ou qui cherchent des infos, y trouveront un intérêt. Enfin, le projet de « coaching » se réalisera avec un organisme partenaire afin d'accompagner les promoteurs dans la construction de leur projet de maison d'enfants sur les plans économique et juridique.

Je vous souhaite une excellente année 2010 où se conjuguent plaisir de travailler dans la sphère de l'enfance et plaisirs familiaux ou personnels !

Benoît PARMENTIER
Administrateur général de l'ONE



Accompagner les vécus de la séparation: une attention quotidienne



De la familiarisation aux moments de transition quotidienne

Dans le *Flash Accueil n°1*, Mme A. FORTEMPS et M. P. PETIT montraient l'importance d'une période de familiarisation pour instaurer en douceur une relation de confiance entre tous les acteurs : enfants, parents et professionnel(le)s. Il s'opère de la sorte la création de liens qui permet à chacun de se séparer, d'investir dans de nouvelles expériences de vie, et par la suite, de se retrouver. L'attention accordée aux vécus des séparations parfois précoces et des retrouvailles durant la familiarisation n'a de sens que si elle s'inscrit dans la durée. En effet, les séparations et les retrouvailles se répètent chaque jour, suscitant des vécus souvent différents selon les enfants, les parents, les situations et nécessitant toujours une attention particulière (*Flash Accueil n°2* : L. PEREIRA) : le matin, l'enfant se sépare de ses parents et le soir, il se sépare des professionnel(le)s du milieu d'accueil et de ses compagnons pour retrouver ses parents.

Le rôle des professionnel(le)s durant ces moments d'accueil et de retrouvailles est complexe. Il s'agit d'accueillir cet enfant, cette famille au sens fort du terme : manifester une disponibilité, une écoute ; porter attention aux signes parfois ténus qu'expriment les enfants et leurs parents dans ces moments chargés d'émotion, tout en assurant la prise en charge du reste du groupe d'enfants ; favoriser les échanges quotidiens à propos de l'enfant (sans l'exclure).

Des conditions peuvent être mises en place pour faciliter la gestion des transitions quotidiennes et permettre le passage harmonieux de l'enfant d'une personne à l'autre, d'un lieu de vie à un autre.

Relevons l'aménagement d'un espace d'accueil qui marque la bienvenue et qui crée une zone d'intimité tout en assurant une proximité avec le groupe d'enfants ; l'utilisation de supports de communication conçus comme des outils de liaison (cahiers de communication, cahiers de liaison famille-milieu d'accueil, etc.).

Pour un accueil global ajusté aux vécus de chacun

Accompagner les vécus de la séparation dépasse la gestion de seuls moments de transition (moments dits « d'accueil et de retrouvailles »). Il s'agit d'offrir à chaque enfant un accueil global, toute la journée, qui lui permet de vivre, sereinement et sans rupture, l'éloignement de son parent et ainsi, de s'investir dans d'autres expériences.

Envisager « les vécus » de la séparation au pluriel est essentiel : chaque parent (papa, maman), chaque enfant vit la séparation et l'absence, pendant la journée, différemment et de façon personnelle. D'où l'importance d'une connaissance fine de chaque parent, de chaque enfant et une prise en compte ajustée de leurs émotions face à la séparation.

L'accompagnement des vécus de la séparation évolue au fil du temps : les parents ne vivent pas la séparation de la même façon quand l'enfant vit ses premiers temps dans le milieu d'accueil (les premiers mois sont souvent très chargés émotionnellement), quand il n'est pas en grande forme, quand il a pleuré la nuit, après des périodes de congé, etc. De même, les enfants peuvent manifester des réactions différentes après une absence prolongée ou suite à des événements particuliers... Non seulement, ils ne vivent pas la séparation de la même façon, mais ils n'expriment pas ces vécus de la même façon.

Au fil du temps, grâce à l'attention quotidienne portée aux signes de ces manifestations et à la connaissance fine qu'elle permet de l'autre, les professionnel(le)s pourront mieux comprendre et s'ajuster aux enfants et parents accueillis.

Quelques pistes pour prendre en compte la diversité de ces vécus dans les différents moments de la journée:

Donner le temps nécessaire à chacun pour se séparer et se retrouver mais également porter une attention particulière à la façon dont l'enfant va reprendre contact avec les autres enfants présents dans le milieu d'accueil et s'intégrer dans le groupe...

« Faire vivre » le parent absent. D'où la question centrale : comment en étant séparé d'eux, le jeune enfant pourra-t-il continuer à être avec ses parents dans le milieu d'accueil ? En évoquant les personnes absentes, l'endroit où les parents se trouvent (travail ou autre) quand l'enfant en exprime le besoin ... En développant dans le milieu d'accueil, avec l'aide des parents, des initiatives qui vont leur permettre d'être symboliquement présents. Citons quelques exemples sans viser l'exhaustivité : l'album de photos personnel que l'enfant pourra manipuler librement à tout moment, le panneau de photos affiché au mur à hauteur d'enfants (tels « les murs des familles » que nous avons découverts dans plusieurs milieux d'accueil à Gand). « Les murs de familles » désignent des supports photos affichés sur un mur à hauteur des enfants réalisés avec les familles et représentant les enfants, les parents, les grands-parents, les frères et sœurs, etc. Tout ce que les familles souhaitent donner à voir dans sa diversité.

L'enfant a la possibilité de faire des allers et retours vers ce mur, le pointer à l'intention d'un autre enfant ou d'un professionnel qui pourra l'accompagner dans sa démarche et rendre cet endroit formidablement vivant pour tous. Cet outil est aussi une manière d'exprimer la bienvenue à tous...

Permettre aux parents de se représenter la vie de leur enfant dans le milieu d'accueil pendant leur absence. D'où l'importance de vraies rencontres entre les parents et les professionnel(le)s fondées sur un dialogue établi dès les premiers contacts et enrichi jour après jour. Différentes occasions peuvent être saisies. Permettre aux parents de visiter et de découvrir le milieu d'accueil, son organisation dans ses différents moments de jeux, de repas, de repos... Echanger chaque jour à propos des petits faits et événements qui ont marqué la journée de leur enfant dans le groupe... Leur proposer de participer régulièrement à des réunions avec d'autres parents où tous ces sujets sont débattus dans un cadre convivial... Les impliquer dans le projet d'accueil, voire, comme c'est le cas parfois en certains lieux, dans les prises de décisions qui concernent le fonctionnement du milieu d'accueil.

Toutes ces initiatives et attentions quotidiennes vont permettre de renforcer les relations de confiance, de tisser de nouveaux liens... indispensables à une qualité de rencontre... Bien sûr des difficultés pourront survenir, mais elles pourront plus facilement être discutées et dépassées si les bases d'une rencontre et d'un dialogue quotidien ont pu être mis en place. Il en va de la sérénité, de l'harmonie et donc de la qualité du séjour de l'enfant dans le milieu d'accueil.



Florence PIRARD,
Conseillère Pédagogique - ONE

Brigitte PLENNEVAUX
Coordinatrice Accueil - ONE





Saint-Nicolas, Père Noël, les rois mages... Et les dents dans tout ça?

Saint-Nicolas, le Père Noël, les rois mages,... autant d'occasions pour les enfants de recevoir et de consommer des friandises sucrées. Cependant, le sucre et les dents ne font pas bon ménage... Mais tout cela n'est pas si simple... Divers facteurs entrent en compte dans l'apparition des caries dentaires.

Pendant cette période de fête, il est fréquent de faire des petits écarts. Comment aider les enfants à reconnaître les aliments les plus dommageables pour les dents et leur apprendre à mieux gérer leur consommation ?

Comment le sucre attaque-t-il nos dents ?

Nos dents et notre bouche renferment naturellement des bactéries. Pour se nourrir, celles-ci utilisent les sucres que nous mangeons et rejettent des composés acides. Cet acide attaque l'émail de nos dents et nous rend donc plus sensibles aux caries. Chaque consommation, même minime, de sucre provoque un pic d'acidité, le retour à des conditions normales ne s'effectue que très progressivement grâce à l'action neutralisante de la salive. Plus la fréquence des prises alimentaires est importante, plus les pics acides dans la bouche seront nombreux et le risque de caries augmentera.

Où se cache le sucre, ennemi de nos dents ?

De nombreux aliments contiennent du sucre naturel comme les jus de fruits, le lait, le miel, les fruits séchés, d'autres contiennent du sucre ajouté comme les bonbons, les limonades, les biscuits, le chocolat, les céréales petit déjeuner...

Tous les sucres n'ont pas le même effet sur les dents. Ainsi, le lactose (sucre du lait) n'est pas incriminé dans l'apparition des caries dentaires, le sucre le plus nocif étant le saccharose (sucre de table).

L'amidon, (sucre des céréales) présent dans les céréales à grain entier et celui des aliments traditionnels comme le pain, les pommes de terre et les légumineuses, est considéré comme non cariogène. Ce n'est pas le cas des produits céréaliers dont la mouture est plus fine et qui sont cuits à haute température. C'est l'exemple même des céréales du petit déjeuner qui sont beaucoup plus suspectes surtout si elles contiennent en plus du sucre.



Les aliments acides contribuent à la déminéralisation de l'émail des dents, les boissons de type cola sont les plus nocives pour les dents. Les fruits ne sont toutefois pas considérés comme cariogènes car ils nécessitent une mastication qui va entraîner la production de salive.



Conseils pour conserver des dents saines.

- Proposer une alimentation équilibrée composée d'aliments peu transformés par l'industrie et qui incitent à bien mastiquer : pains, fruits, légumes, produits laitiers,...
- Proposer 4 repas par jour afin d'éviter les grignotages.
- Intégrer les aliments et boissons sucrés au sein du repas ou d'une préparation.
 - ◊ Consommer les céréales petit déjeuner avec du lait.
 - ◊ Mettre le chocolat sur la tartine ou l'intégrer à une préparation.
- Favoriser la consommation d'eau nature.
- Dès l'âge de la diversification, apprendre aux enfants à boire au gobelet les aliments autres que le lait et, vers un an lui proposer progressivement le lait à la tasse.
- Ne pas laisser s'endormir l'enfant avec un biberon (y compris de lait).
- Ne pas donner de biscuits ou pain de dentition.



Une alimentation équilibrée et un brossage biquotidien des dents (surtout avant le coucher) contribuent à une bonne santé bucco-dentaire.

Vous souhaitez en savoir plus?
Consultez la brochure « Pas de carie, même sur mes dents de lait ».
www.one.be

Nathalie Claes et Mélanie Burton
Diététiciennes pédiatriques - ONE





Arrêté infrastructure: c'est pour bientôt!

L'arrêté « infrastructure » paru en juillet 2007 prévoyait une période de 2 ans durant laquelle les milieux d'accueil devaient se conformer pour ce qui relevait de l'équipement. Cette période vient à échéance ce 20 mars 2010. Mais finalement, qu'est-ce qui doit être réalisé, qu'est-ce qui relève concrètement de l'équipement ?

Il est bon de rappeler que l'arrêté distingue l'équipement et l'infrastructure. En terme de mise en application, l'arrêté différencie les milieux d'accueil autorisés avant et après le 20 mars 2008.

Dès lors, l'équipement est d'application pour l'ensemble des milieux d'accueil indépendamment de leur date d'autorisation tandis que l'infrastructure ne s'applique qu'aux milieux d'accueil autorisés après le 20 mars 2008. Par ailleurs, si un milieu d'accueil déménage ou réalise des transformations, l'arrêté sera d'application dans son ensemble.

Revenons aux équipements devant être aux normes pour le 20 mars 2010. L'espace soins et sanitaire comprendra une baignoire (pouvant être en plastique, amovible), une table à langer, une poubelle à fermeture hygiénique, un bac à linge sale avec couvercle et l'espaces de rangement.

Pour garantir la sécurité des enfants, il est demandé que les équipements ne présentent pas de bords, coins ou extrémités saillants. Dans le même sens, les équipements à barreaux ne disposeront pas de barres intermédiaires horizontales. Les installations et appareils électriques seront également sécurisés et hors d'atteinte des enfants. En outre, les pièces d'eau, piscines, pataugeoires seront rendus inaccessibles aux enfants par des moyens de protection adéquats.

En ce qui concerne les escaliers, les accueillant(e)s autorisé(e)s avant le 20 mars 2008 devront protéger l'accès à ceux-ci au moyen de barrières appropriées. Les milieux d'accueil collectifs devront, quant à eux, installer en plus une double main courante.

Au niveau de l'hygiène, les tapis plain et tapis à caractère ornemental ne pourront être employés comme revêtement de sol en raison des risques liés aux allergies.

Il s'agit ici d'un rappel des mesures principales. Il est par ailleurs important de rappeler que l'espacement entre deux barreaux ne doit pas excéder 6,5 cm et que vous disposez de 5 ans (à savoir pour le 20 mars 2013) pour renouveler vos équipements disposant de barreaux et ne répondant pas à cette norme. Rappelons également que pour les lits qui disposent d'un fond à lattes, l'espace entre celles-ci doit être au maximum de 6 cm.

Les agents conseil et les coordinateurs (trices) accueil restent à votre disposition pour toute question éventuelle. Ils peuvent vous accompagner dans votre réflexion sur l'aménagement de votre espace.



Raphaël GAUTHIER
Conseiller au Département
de l'Accueil - ONE



Structure juridique des MANS et ses implications



Les milieux d'accueil non subventionnés fonctionnent sous différentes formes juridiques dont les ASBL et les personnes physiques.

La structure juridique, avec ses avantages et ses obligations, est laissée au libre choix du pouvoir organisateur.

Nombre de maisons d'enfants et haltes accueil fonctionnent en association sans but lucratif (ASBL). Pour créer une ASBL, il faut minimum trois associés, publier des statuts et effectuer les formalités requises après son lancement. L'intérêt de cette formule est de distinguer le patrimoine de la maison d'enfants et celui des responsables. Cela permet également l'accès à certains subsides publics comme des aides à l'emploi. Rappelons que tout bénéficiaire comptabilisé dans l'association est réinvesti dans le développement du milieu d'accueil.

Les petites ASBL doivent désormais tenir une comptabilité simplifiée (liste des recettes et des dépenses) et publier leurs comptes annuels auprès du greffe du Tribunal de commerce. Cette obligation n'est pas toujours remplie par les maisons d'enfants comme le relève l'étude sur la situation des maisons d'enfants réalisée par la société Ernst & Young, avec les risques que cela comporte ! Quant aux ASBL de grande taille, elles tiennent une comptabilité en partie double et publient aussi leurs comptes (cfr. Brochure publiée par le SPF Justice: « Les Asbl ? »).

D'autres maisons d'enfants et haltes accueil travaillent en personne(s) physique(s) entant qu'indépendant(s) avec l'aide d'un secrétariat social. Le capital de départ pour aménager les infrastructures, acquérir du matériel de puériculture, etc. est alors apporté par l'indépendant.

Dans cette formule, il n'y a aucune distinction entre le patrimoine privé et professionnel. En conséquence, ce sont les biens et les avoirs personnels de l'indépendant qui seront saisis en cas de problème.

Pour fonctionner, ces structures engagent du personnel, le plus souvent salarié, pour assurer l'encadrement des enfants, voire un(e) directeur(trice) si le travailleur indépendant n'assume pas cette tâche.

Autre formule pour ces structures, une association momentanée d'indépendant(e)s. Attention, il ne s'agit pas d'une association d'accueillant(e)s ! Ces personnes supportent - comptablement - des charges sociales moins élevées que les structures qui emploient du personnel salarié. Cette forme juridique implique l'absence de lien de subordination entre indépendants. Il ne doit pas y avoir de lien hiérarchique entre les personnes et les décisions quant à l'organisation du milieu d'accueil se prennent collégalement.

Quant à l'accueillant(e) autonome, elle exerce son activité professionnelle en personne physique comme indépendante. Deux accueillant(e)s, au plus, peuvent travailler ensemble dans un même lieu. Seul(e) l'accueillant(e) peut appliquer le forfait de 15 € pour les frais professionnels déductibles fiscalement.

Respecter le cadre juridique dans lequel on s'inscrit, c'est se prémunir contre des difficultés; c'est aussi assurer une bonne gestion de son milieu d'accueil.

Brigitte MARCHAND
Responsable de la Direction des
Milieux d'accueil non Subventionnés - ONE



Coordinatrice accueil: écoute, confiance et dialogue...

Bonjour, Madame Fortemps. Vous exercez le métier de coordinatrice accueil dans la subrégion du Hainaut. On sait qu'il s'agit là d'une tâche très lourde, puisqu'il vous faut «couvrir» l'ensemble des milieux d'accueil destinés aux enfants de 0 à 12 ans. Pourriez-vous définir en quelques mots la spécificité de votre travail?

A.F.:

Il s'agit essentiellement de suivre les objectifs de l'ONE, à savoir : maintenir et promouvoir l'offre d'accueil, mais également veiller à la qualité de cet accueil afin de répondre tant au bien-être des enfants qu'aux besoins des parents. A cet égard, force est d'admettre que ce n'est pas toujours facile : si l'accueil à temps partiel se voit de plus en plus réclamé par les parents, il constitue en revanche un vrai casse-tête pour les milieux d'accueil, qui se doivent de respecter leur capacité d'accueil autorisée et les normes en termes d'espace disponible et d'infrastructure.

Ces tensions entre les demandes des parents et les possibilités des milieux d'accueil sont particulièrement aiguës dans le secteur des MANS : le fait de mécontenter les parents peut affecter la viabilité même de ces entreprises indépendantes !

Comment résoudre ce genre de dilemme ?

Mon travail, comme celui des mes collègues, est de clarifier tout cela, de mettre les choses en perspective.

Nous aidons les responsables des milieux d'accueil à s'interroger sur leur pratique quotidienne. Ainsi, pourquoi les enfants attendent-ils 5 ou 10 minutes à table avant que le repas ne leur soit servi ? Pourquoi ce bambin n'est-il pas attaché dans sa chaise haute ? Mais aussi, avec quels mots la responsable peut-elle renvoyer un parent avec son enfant apparemment malade lors de l'arrivée matinale, une décision d'autant plus difficile à prendre qu'il n'y a aucune infirmière sur place ? Comment suivre une formation en cours d'emploi, quand vous n'avez personne pour vous remplacer ?

A ce propos, nous avons d'ailleurs relayé cette réalité au service ad hoc, qui tente désormais d'organiser de telles formations le samedi.

Dans un tel contexte, notre priorité est d'abord et avant tout de créer dans la durée une relation de confiance solide.

En gros, l'ONE exige les mêmes critères de qualité de la part des tous les milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés, alors que les moyens dont ces derniers disposent, tant financiers qu'humains, ne sont pas comparables.

D'autres soucis dans votre métier ?

Le facteur TEMPS. Vous savez, il nous faut accompagner les milieux d'accueil pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, malgré une charge de travail élevée qui ne nous permet pas toujours de soutenir les responsables à leur propre rythme ou au rythme que nous souhaiterions.

Dans un tel contexte, notre priorité est d'abord et avant tout de créer dans la durée une relation de confiance solide : parler clair, éviter les termes techniques, conseiller, expliquer le bien-fondé des règlements de l'ONE, mettre en valeur les points forts du milieu d'accueil, mais aussi en souligner d'autres qui pourraient être améliorés.

Il est rare d'avoir affaire à des personnes qui soient réellement de mauvaise foi. Cela m'est arrivé une seule fois jusqu'à présent et finalement, le milieu d'accueil a fermé ses portes à sa propre initiative.

Vos visites sont-elles annoncées aux milieux d'accueil concernés ?

Cela dépend. Parfois, je passe jeter un coup d'œil à l'improvisiste, pour voir un peu comment les choses se passent, surtout si des parents m'expriment leurs inquiétudes. Je peux ainsi les rassurer ou à l'inverse, noter certains dysfonctionnements. Les responsables du milieu d'accueil ne le prennent pas mal, un conseil est toujours le bienvenu !

Dans d'autres cas, je prends rendez-vous avec ces personnes, selon leurs disponibilités.

Vous travaillez toujours seule ?

Oh non, fort heureusement ! Mes observations ne sont que des photographies, des instantanés qui ne reflètent pas forcément la réalité globale. C'est pourquoi j'apprécie de pouvoir collaborer, lors de rencontres, avec d'autres agents de l'ONE, tels que mes propres collègues, les conseillers pédagogiques, les conseillers médicaux, les médecins et les TMS de la consultation du milieu d'accueil, le Comité subrégional ou le service juridique de l'ONE si nécessaire.

Cette façon d'agir nous empêche de rentrer dans des conflits de personne à personne et permet d'élargir le débat. L'aspect relationnel est au cœur même de notre fonction, je le répète.

La gestion des contacts avec les parents est d'ailleurs détaillée dans un arrêté de 2003 fixant les normes de fonctionnement de l'ensemble des milieux d'accueil. Ceci donne une légitimité à notre action, surtout lors de moments-clés tels que l'écoute des parents lors d'une procédure de mise en demeure, comme en d'autres occasions, autour d'une table ou par téléphone.

Dans tous les cas, je tente toujours d'écouter le point de vue de l'autre avec la plus vive attention, même si nous ne sommes pas d'accord... Mais il est vrai que je connais le secteur depuis des années et que je m'efforce de simplifier mon langage et d'éviter les «mots codés» propres à l'ONE trop souvent incompréhensibles au commun des mortels !

Merci pour cet entretien à Madame Anne Fortemps, réalisé avec la complicité de Madame Fabienne Colles, coordinatrice accueil en Brabant wallon.

Notons qu'une interview plus exhaustive de Madame Fortemps a déjà été publiée dans le bulletin « Info ONE » en 2008, qui décrit en détails bien d'autres aspects de cette profession complexe. L'article peut être obtenu sur simple demande à mans@one.be.



Yvon GODEFROID
Communication externe - ONE





Le théâtre à la rencontre des milieux d'accueil

A l'initiative du Ministre de l'Enfance sous la précédente législature et inscrit dans le contrat de gestion de l'ONE depuis 2002, le concept d'éveil culturel « Art à la crèche » a notamment pour objectif d'introduire la dimension théâtrale dans les milieux d'accueil 0-3 ans de la Communauté française (crèches, haltes accueil, préguardiennats, maisons d'enfants, accueillant(e)s subventionné(e)s et autonomes).

La question de la transmission, aux tout-petits, de formes et d'univers multiples tels que le théâtre, le livre, la musique, la danse est sans conteste une démarche dont les résultats fructueux ont fait leur preuve et méritent d'être soutenus.

L'ONE a mesuré l'intérêt de cette expérience innovante pour ses structures d'accueil et porte le projet avec l'expertise et le savoir-faire du théâtre de la Guimbarde qui mène la danse depuis le début, entouré d'autres partenaires.

L'expérimentation du théâtre dans les milieux d'accueil fonde en partie sa réflexion autour du lien étroit et dynamique entre les artistes - passeurs -, les enfants - spectateurs actifs -, le personnel encadrant - garant du bon déroulement de l'activité et de sa réception auprès des enfants -, et les parents.

C'est donc à partir de cette relation forte que le projet peut être réussi dans sa globalité. Le travail et la construction des interactions doivent être entamés en amont de la présentation afin que chacun puisse s'appropriier, d'une manière ou d'une autre, ces moments extraordinaires.



L'enfant qui découvre de nouvelles émotions, des gestuelles particulières, des sons et des formes méconnus, sera toujours accompagné et disposera des outils nécessaires afin que cette expérience fasse écho à ses ressentis et à ses propres représentations.

Il s'agit bien de vivre « ensemble » et de partager la rencontre d'univers nouveaux. C'est pourquoi, la participation du personnel des milieux d'accueil est essentielle. C'est lui qui, avant et durant le spectacle théâtral,

prépare (en collaboration avec les artistes) les enfants à l'appréhender au mieux et qui, par la suite, redonnera vie à ces moments magiques, d'une manière ou d'une autre, au travers de jeux et d'activités.



De façon générale, le milieu d'accueil est pensé comme lieu de sociabilisation, d'éveil, de soin, d'apprentissage. Lorsqu'il s'ouvre à des formes nouvelles, inhabituelles, comme le théâtre, il devient en plus un lieu de rencontre culturelle, un lieu de transmission.

Il va de soi que les spectacles proposés par l'ONE sont construits dans un cadre qui respecte les limites de l'enfant en lui proposant un langage juste et approprié sous le couvert de récit, de son, de couleur... La responsabilité de l'adulte est importante et le choix des spectacles dépend donc de la réunion de tous ces facteurs.

Au cours du projet, l'ONE a eu l'occasion de réaliser des évaluations et d'organiser des débats avec les théâtres et les milieux d'accueil. Très clairement et de l'avis de tous, c'est tant la qualité du spectacle que la manière de l'intégrer dans la vie du milieu d'accueil qui mène à la réussite.

Fort de ce constat et conscient de l'enthousiasme manifesté par toutes et tous, l'ONE propose, pour 2010, aux milieux d'accueil intéressés, et dans les limites des budgets consacrés, des spectacles présentés par le **Théâtre de la Guimbarde** à Charleroi, le **Théâtre Plume** à Mons, et le **Nuna Théâtre** à Bruxelles.

Pour rappel, un courrier a été envoyé à l'attention de l'ensemble des milieux d'accueil, en novembre dernier, précisant les modalités à remplir pour s'inscrire dans cette belle dynamique. Attention, si vous êtes candidat(e), n'oubliez pas de contacter le secrétariat du Service Général de l'Accueil (Madame ANTOINE : 02/542.12.07).

Nous espérons que ce projet en suscitera d'autres et permettra au théâtre et à la culture d'être davantage présents dans les structures d'accueil et de rassembler sans exclusion aucune les petits et grands.

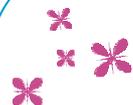
Sylvie Lemaire
Développement MANS - ONE



Les Agents conseil,
Les Coordinateurs(trices) accueil,
Les Agents administratifs MANS,
Les Responsables de la direction MANS



Une bonne et heureuse année 2010



Ont collaboré à ce numéro:

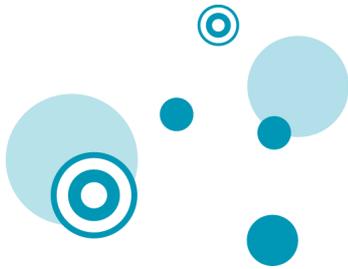
Mélanie BURTON
Nathalie CLAES
Fabienne COLLES
Anne FORTEMPS
Raphaël GAUTHIER
Yvon GODEFROID
Sylvie LEMAIRE
Brigitte MARCHAND
Benoît PARMENTIER
Florence PIRARD
Brigitte PLENNEVAUX

**Remerciements
au Comité d'accompagnement**

Mise en page et Graphisme
Ronny DEPETTER
Noémie DUBOIS

Journal d'information diffusé en
1500 exemplaires

Pour tout renseignement et suggestion
mans@one.be
02/542.12.48 ou 15.72



D/2009/74.80/53



Editeur responsable:
Benoît PARMENTIER
chaussée de Charleroi 95
1060 BRUXELLES
☎: 02/542.12.11

